

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 293 - novembre 2023

SOMMAIRE

> Actualités

Le nouveau
CMJD installé



Page 2

> Économie

Le magasin ALDI
ouvrira le
13 décembre



Page 6

> Sports

Les écoliers
rencontrent les
Springboks



Page 9

Marché de Noël

PATINOIRE
- ACCÈS GRATUIT -

Parvis de l'Église
Parc de la Mairie

Vendredi 16h - 20h
Samedi 10h - 20h
Dimanche 10h - 18h



du **1^{er}** au **3** décembre

TEMPS FORTS

Dimanche 19 novembre Bourse aux jouets

Le Comité des Fêtes de Domont organise sa traditionnelle bourse aux jouets. L'occasion de faire de belles affaires avant les fêtes, tout en faisant une bonne action. En effet, les bénéfices de cette opération seront intégralement reversés au Téléthon. Les Domontois sont donc attendus nombreux !

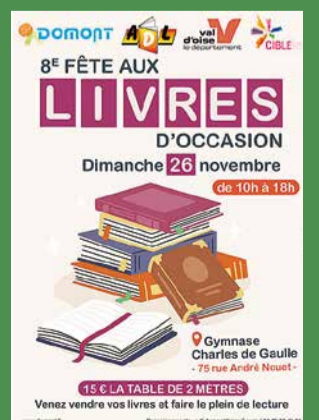
De 9h à 16h
Gymnase Charles de Gaulle - 75, rue André Nouet
Renseignements au 01 39 35 84 27
ou cdfdomont@gmail.com



Dimanche 26 novembre Fête aux livres d'occasion

L'Association pour le Développement de la Lecture (ADL) organise la 8^e édition de sa Fête aux livres d'occasion. Le rendez-vous idéal pour enrichir sa bibliothèque ou faire un peu de place en se séparant de ses anciens ouvrages.

De 10h à 18h
Gymnase Charles de Gaulle
75, rue André Nouet
Renseignements et inscriptions
au 06 79 27 46 06 ou adl.domont@gmail.com





Du 1^{er} au 3 décembre Lumières sur le marché de Noël

Le marché de Noël fera son retour du 1^{er} au 3 décembre sur le parvis de l'Hôtel de Ville et de l'église Sainte Marie-Madeleine. Entre décorations de fête, odeurs de vin chaud et lumières multicolores, le public pourra déambuler parmi la quarantaine de chalets tenus par des associations de Domont et des commerçants. Cette année encore, de nombreuses animations sont également programmées, avec des spectacles vivants, des ateliers, sans oublier la grande patinoire éphémère et, pour la première fois, un manège !

Les festivités de la Ville

- Le Maire Frédéric Bourdin et les élus vous donnent rendez-vous autour d'un verre de vin chaud ou d'une tasse de chocolat le vendredi 1^{er} décembre pour l'inauguration du marché de Noël à 18h30.
- Le Père Noël et ses mascottes seront présents tout au long du marché de Noël. Ne ratez pas le traîneau !
- La crèche vivante de Noël s'installera dans la cour de la paroisse avec ses animaux
- Des ateliers manuels, ouverts aux enfants et aux adultes, seront proposés le samedi dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.
- Artisans et commerçants accueilleront les visiteurs au sein d'une grande partie des 42 chalets. L'occasion de faire ses emplettes et de dénicher ses cadeaux de Noël parmi les nombreuses spécialités culinaires et objets proposés.

nouveauté

Manège pour les enfants



Glissez sur la patinoire éphémère

Cette année encore, la patinoire éphémère s'installera sur le parvis de la mairie dès le mardi 28 novembre. Toujours gratuite, elle vous permettra de vous adonner aux joies de la glisse, sous la surveillance des animateurs de la Ville.

Horaires de la patinoire : Mardi, mercredi, jeudi de 16h30 à 19h / Vendredi de 16h30 à 20h / Samedi de 10h à 20h / Dimanche de 10h à 18h

Les associations solidaires et investies

Comme chaque année, le marché de Noël sera également l'occasion de faire un geste pour l'AFM-Téléthon. Cette année encore, les associations domontoises se mobiliseront afin de récolter des fonds.

- Le Comité des Fêtes organisera une tombola et proposera à la vente du vin chaud, des crêpes et des plats chauds
- Le Comité des Œuvres Sociales organisera une tombola
- Le dimanche, Leonardo & Compagnie sillonnera le marché afin de proposer des danses aux visiteurs
- Equistoria présentera un spectacle devant la mairie
- Le Karaté Club de Domont et l'Aikibudo Domontois organiseront des activités sportives à la Salle des Fêtes Régis Ponchard le samedi
- Rassemblement de voiture du Club Passion Mécanique Domont (voir encadré)
- Paroisse
- L'Oiseau Nuage proposera une vente de jouets et d'objets



BALADE EN VOITURE ANCIENNE

Dimanche 3 décembre, le Club Passion Mécanique Domont vous proposera des balades en voiture anciennes au départ de la Salle des Fêtes Régis Ponchard. L'occasion de se promener dans Domont comme vous ne l'avez jamais fait. Participation 5 € reversés au profit du Téléthon.

Vous pourrez également retrouver le rassemblement des voitures anciennes au Stade des Fauvettes de 9h30 à 12h30

> Plus d'informations auprès du service événementiel au 01 39 35 55 39 ou evenementiel@domont.fr





Le Conseil Municipal des Jeunes installé

Le 17 octobre s'est déroulée la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes Domontois (CMJD) à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Cette année, 39 enfants, élus dans les écoles élémentaires de Domont ou collégiens, auront la mission de représenter leurs camarades.

Ils portent la voix de la jeunesse, et c'est par les urnes qu'ils ont obtenu le droit de siéger. Les 39 élus du CMJD se sont réunis pour la première fois afin de découvrir les contours de leurs nouvelles responsabilités lors d'une séance d'installation qui s'est déroulée en présence du Maire Frédéric Bourdin, de Pauline Marcenat et Phan Maly Nanthavong, conseillères municipales en charge de l'encadrement du CMJD et des élus du Conseil Municipal, ainsi que de nombreux parents. L'occasion pour Frédéric Bourdin de féliciter les conseillers, élèves de CM1, CM2 et de 6^e, qui entament leur première ou leur seconde année de mandat, et de saluer cette première approche de la citoyenneté. « Les enfants ont voté de manière démocratique, en toute liberté », a-t-il insisté.

Un vrai rôle démocratique

Ne vous fiez pas à la voix encore souvent mal assurée des petits élus. Celle du Conseil Municipal des Jeunes Domontois porte bel et bien de manière audible. Le CMJD poursuit en effet plusieurs missions bien concrètes, à commencer par être le relais des enfants de la commune. Il travaille chaque année sur de nouveaux projets visant à améliorer le quotidien des enfants vivant à Domont. « On doit notamment au CMJD la création d'un terrain multisports, une participation aux réflexions autour du Plan Climat-Air-Énergie territorial (PCAET) de Plaine Vallée, ou encore différentes collectes alimentaires », a rappelé Pauline Marcenat. Lors du précédent mandat, les écoliers se sont également rendus au Sénat et ont visité le wagon de l'Armistice à Compiègne. L'assemblée a

par ailleurs un rôle de représentation sur le terrain, puisque les jeunes élus sont invités à participer à toutes les cérémonies officielles. Une délégation était notamment présente le

11 novembre à l'occasion de la célébration du 105^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

AUX URNES (PETITS) CITOYENS

Prélude à cette première réunion du CMJD, les élections des nouveaux conseillers se sont déroulées le 12 octobre dernier dans les 4 écoles élémentaires de Domont. Munis de leur carte d'électeur, les écoliers sont passés par l'isoloir et les urnes afin de choisir les représentants de leur classe. Comme les grands ! Le scrutin a été encadré par plusieurs élus de la commune, venus prêter main-forte aux enseignants : Éric Perré, Alix Lesboueyries, Serge Bierre, Pauline Marcenat, Phan Maly Nanthavong et le maire Frédéric Bourdin. Pour se démarquer, chaque petit candidat avait préalablement défendu son programme devant ses camarades. Un grand bravo à tous les écoliers et à leurs enseignants pour leur investissement.



TÉMOIGNAGES



ANAS

J'ai souhaité me présenter pour améliorer la ville. Je voudrais créer plus de jeux et de parcs pour les enfants et lutter contre les déchets.

EMMA ET SA MAMAN VÉRONIQUE



> J'ai voulu me présenter pour aider à changer la ville. J'ai tenté ma chance l'année dernière, sans succès. Je voudrais améliorer la sécurité devant les écoles avec l'installation de figurines géantes, comme dans d'autres villes.
> Je suis très heureuse de l'engagement d'Emma. Elle est très timide, mais a beaucoup d'idées et d'ambition. J'espère qu'elle verra se concrétiser ses propositions.



ALMA

J'ai aimé mon expérience de l'année dernière et j'ai souhaité me représenter. J'ai proposé l'installation de nouveaux jeux et de nichoirs

dans les parcs. Je souhaiterais aussi la création d'une maison des jeunes et d'un jardin communautaire pour les personnes qui ne disposent pas d'une parcelle pour planter des choses.

ANASHRAH ET SA SŒUR KASHAF



> Ma sœur m'a encouragée à présenter ma candidature. Je suis très fière d'avoir été élue. Dans mon programme, j'ai proposé la mise en place d'activités collectives dans le parc des coquelicots et la création de nouveaux passages piétons.
> J'ai été élue en tant que membre du CVC du collège Aristide Briand. J'ai motivé ma sœur à s'engager au sein du CMJD car je trouvais intéressant qu'elle puisse participer à l'amélioration de notre ville.



AYA

Je trouve qu'il est important d'avoir des responsabilités et de savoir comment se débrouiller dans la vie. J'ai proposé de créer des espaces sans tabac et de nouveaux supports pour les sacs à déjections canines. J'espère que cette expérience me rendra moins timide.

Les élus 2023 2024



Aya AIT-HAJ SLIMANE



Anouar BOUDACHE



Sammy BOUFARES



Mohammad BOUMHAOUD



Hamza BOUNPENG



Hugo BRIEND



Lou BRUNEL - BENKO



Hugo CHARPAK



Laura CRAVO-NANTHAVONG



Noa DAO NGAM



Kina-Kham DARASENG-WATANABE



Eline DE LABONNEFON



Emma DUBUS - COLLET



Jibril EL MESKINI



Nathanaël EYROLLE



Justine FISSEAU



Quentin GESBERT



Emma GESBERT



Sarah HARRAR



Sacha JOCAILLE



Raïs KETFI



Aliya KHELEF



Alma KHELIFI



Mathis LARDJANE



Liam LEMAÎNE



Gabin LENOIR



Cléa LOSSIGNOL



Lenny MAHE IBANEZ



Benjamin MASSON



Rahil MEHTARI



Emy MOREAU



Anashrah NAVEED



Ouwaïsse PLAYE



Louis SABATER



Tiphaine SERV



Sacha SEZEUR



Elise SOUDEMAND



Elsa TAFE TUENKAM



Anas ZIANI

Gendarmerie : une brigade mobile pour le secteur de Domont

Lundi 2 octobre, le président de la République française, Emmanuel Macron, a annoncé la création de 239 brigades de gendarmerie à l'échelle nationale. La brigade territoriale de Domont accueillera prochainement une brigade mobile.



Une bonne nouvelle pour notre territoire. Les effectifs de la brigade territoriale de Domont seront bientôt renforcés par la création d'une unité mobile. La première dans le Val-d'Oise !

Une brigade de proximité

Son objectif ? Accentuer les liens de proximité avec les habitants du secteur et ainsi assurer une présence permanente des forces de l'ordre sur le terrain. « La mission première des

brigades mobiles est de renforcer la proximité avec la population », développe le Lieutenant Maxime Benessi, commandant de la brigade territoriale autonome de Domont. « C'est une unité à part entière qui est une véritable plus-value pour les habitants ». Rattachée à la compagnie de Montmorency et amenée donc à se déplacer, la brigade mobile mènera non seulement ses missions sur la zone de Domont* mais aussi sur le secteur de Roissy-en-France. « Cette brigade sera dotée de six agents », pré-

cise le Lieutenant Maxime Benessi. « Ces six postes sont des créations », qui viendront en complément des effectifs existants.

L'environnement : une priorité

Par des actions pédagogiques, les militaires, qui se déplaceront à bord d'une camionnette aménagée, instaureront un dialogue permanent avec les administrés et rappelleront certaines règles importantes à la vie en communauté, portées notamment sur l'environnement. « Ce sera une compétence de cette brigade mobile », précise le Lieutenant Benessi. « L'atteinte à l'environnement, comme les dépôts sauvages, est l'une de ses priorités ». Un axe de travail essentiel pour la zone péri-urbaine à laquelle appartient Domont. Cette brigade mobile exercera ainsi des missions préventives, mais aussi répressives, au même titre que les autres unités de la compagnie. Les gendarmes qui la composeront seront polyvalents et participeront aussi à la fonction « intervention » ou « police secours » sur le secteur de la compagnie. « C'est un soutien important pour nous dans nos missions quotidiennes. Et bien sûr, en cas de crises majeures, ces brigades seront sollicitées ».

* La brigade de Domont intervient sur Domont, Bouffémont, Attainville, Priscop et Moisselles.

LE MOT DE... FRÉDÉRIC BOURDIN MAIRE DE DOMONT



Nous sommes ravis de cette annonce. La sécurité est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Nous avions d'ailleurs intégré au Plan Local d'Urbanisme (PLU) l'extension de la gendarmerie. Il est normal de donner les moyens à nos forces de sécurité de s'adapter à l'évolution de la ville.

38

C'est le nombre de gendarmes composant la brigade territoriale autonome de Domont.

CADRE DE VIE

De l'eau potable à la dépollution des eaux usées, ce qui change

À l'initiative du SEDIF, syndicat intercommunal en charge de la distribution de l'eau potable dans 135 communes d'Île de France, 456 mètres de canalisation sont en cours de remplacement avenue de la République. Cet investissement entièrement financé par le syndicat s'inscrit dans le cadre d'une politique de renouvellement régulier et de mise aux normes des réseaux de distribution qui s'étendent sur près de 8 000 kilomètres.

Quelques semaines de gêne pour les riverains, pour une bonne cause : les travaux d'installation de cette nouvelle canalisation dureront tout au plus 10 semaines et permettront de remplacer l'ancienne canalisation qui alimente les habitations de la place de la République, mais également les rues adjacentes (rues Gambetta, le réseau de desserte de la résidence Domont Village). Le programme prévoit également le renouvellement de 52 branchements. Objectif : éliminer durablement tout risque de fuite et par ailleurs garantir la qualité sanitaire de l'eau distribuée.

Un chantier en trois phases

Pour limiter l'impact des travaux sur la circulation et la gêne causée aux riverains, la Ville de Domont a négocié un phasage du chantier en trois phases permettant la mise en place de déviations. Elle a également fait

intervenir la CAPV en amont du chantier pour la reprise de 5 avaloirs (mises en conformité, augmentation des capacités d'absorption des eaux de pluie) et la création d'un nouvel avaloir à l'angle de la rue Gambetta. Ces travaux en amont ont été réalisés début septembre et sont destinés à améliorer la récupération des eaux de pluie du quartier et éviter les risques d'inondation par écoulement. L'installation de nouvelles canalisations nécessite en effet la création de tranchées et la fermeture complète des voies de circulation. Seuls les riverains pourront, s'approcher de leurs domiciles.

- Phase 1 - tronçon entre la rue de l'Ouest et le 49 avenue de la République pour une durée de 2 semaines.
- Phase 2 - tronçon entre la rue de l'Ouest et le carrefour avec la rue Pasteur pour une durée de 4 semaines.
- Phase 3 - tronçon entre la rue Pasteur et du Maréchal Joffre pour une durée de 3 semaines.



Réfection complète de la chaussée

À noter qu'une fois les travaux d'installation des canalisations achevés, c'est une seconde opération qui sera engagée à l'initiative cette fois de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Ces travaux porteront sur une remise en état complète de la chaussée de cette rue qui fait partie du réseau de voiries communautaires et dont l'entretien incombe à l'Agglomération. Le Maire, Frédéric Bourdin, également vice-président de la CAPV délégué aux voiries, a obtenu le financement de ces travaux de remise en état qui seront réalisés début 2024. « Les travaux de modernisation du réseau d'eau potable étant programmés de longue date, nous avons fait le nécessaire pour que les deux opérations soient parfaitement coordonnées, garantissant une remise en état durable de la rue de la République », explique-t-il.

Début début octobre, le chantier de renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue de la République devrait durer 10 semaines et sera suivi d'une remise en état complète de la chaussée en début d'année 2024.

LES CHIFFRES

- 277 millions de m³/an distribués dans les 135 communes du SEDIF,
- 42 stations de pompage, 780 000 m³ de capacité de stockage,
- 7 962 km de canalisations,
- 406 000 analyses de l'eau par an.

À Domont

- 3613 abonnés,
- 1 253 000 m³ d'eau distribués en 2022,
- 54 kilomètres de canalisations.

Comment vos eaux usées produisent-elles désormais de l'énergie ?

Produire du biométhane à partir des boues extraites des eaux usées, c'est désormais possible au sein de la station de dépollution de Bonneuil-en-France où les cours d'eau des 35 communes de l'Est du Val d'Oise sont traités en continu depuis 1995, par le biais d'un réseau intercommunal de canalisation de 135 kilomètres.

Le 29 septembre dernier, l'extension de cette station de dépollution gérée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne a été officiellement inaugurée par les élus du territoire après 4 ans de travaux et un investissement d'un montant total de 217 millions d'euros.

La capacité de traitement a notamment été portée de 55 000 m³ à 85 000 m³ par jour (soit le volume correspondant à 500 000 équivalents habitants) afin d'accompagner le développement démographique et économique du territoire, tout en améliorant la qualité du traitement des eaux qui sont ensuite rejetées dans la Seine, via le grand collecteur qui traverse le département de Seine Saint-Denis. La plupart des unités de traitement de la station ont en effet bénéficié des innovations les plus récentes en matière de dépollution. Et d'autre part, un

chantier modèle au plan environnemental, les entreprises ayant par exemple utilisé un nouveau béton 4 fois moins émissif de CO₂ que les bétons traditionnels.

Énergie verte

Mais la principale innovation apportée par cet ambitieux programme, c'est la mise en service d'une unité de traitement des déchets issus du traitement des eaux usées permettant la production d'une quantité notable de biométhane. Ce gaz fournit ainsi l'énergie nécessaire au fonctionnement de la station de dépollution et le surplus est injecté dans le réseau de distribution de GRDF à hauteur de 10 Gwh par an, équivalent à la consommation annuelle de 1 750 logements neufs chauffés au gaz. À moyen terme, le SIAH envisage de développer l'usage de panneaux photovoltaïques et même de valoriser le CO₂ produit par la méthanisation des boues.



La station de dépollution des eaux usées de Bonneuil-en-France, récemment modernisée et agrandie, produit des énergies vertes précédemment perdues voire rejetées dans l'atmosphère : calories des eaux traitées et biométhane issu de la dépollution des eaux usées. L'équivalent du besoin annuel en chauffage de 1 750 logements neufs...

Une maison au service du bien-être des personnes handicapées

Depuis 1997, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Simone et André Romanet accueille des personnes souffrant d'un handicap moteur ou mental. La structure, pilotée par l'association APAJH du Val-d'Oise, accompagne les résidents afin de leur offrir une qualité de vie agréable. En septembre, la MAS a présenté un film d'une trentaine de minutes valorisant son personnel soignant.

C'est « l'engagement sans faille » de ses 80 employés et sa trentaine de vacataires qu'a voulu valoriser Férid Daoudi, directeur de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Simone et André Romanet. Début septembre, la structure a partagé son quotidien au travers de Ghislaine, aide-soignante et Pascale, infirmière à la MAS. « Pendant un an, notre chargée de communication Johanna Hand les a suivis afin de mettre en lumière leur implication mais aussi celle de tous nos salariés, qui ont à cœur de s'occuper avec humanité de nos résidents et de répondre à leurs besoins spécifiques ». Car, au 42 rue Auguste et André Rouzée, la résidence n'est pas totalement comme les autres. Elle est dédiée au handicap.

Autisme et polyhandicap

Le personnel administratif et médical est sur le pont 365 jours par an, 24h/24 et 7j/7. « Nous accueillons des personnes âgées au minimum de 18 ans et jusqu'à leur fin de vie », développe Férid Daoudi. « Nos résidents souffrent de handicap mental ou moteur, allant de l'autisme au polyhandicap ». L'établissement, rattaché à l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) du Val-d'Oise, est divisé en cinq unités de vie et dispose de 40 chambres pour les internes et d'un accueil de jour, recevant au quotidien 10 personnes, du lundi au vendredi. Il dispose, entre autres, d'une salle d'activité, de motricité, de musique, d'une cuisine thérapeutique, d'une salle snoezelen ou multisensorielle. Accompagnés par des professionnels de santé (kinésithérapeute, infirmière, aide-soignante, psychologue, psychomotricien...), les résidents

sont en quête d'une nouvelle mobilité. « Chaque pathologie ayant ses propres besoins, notre personnel individualise son accompagnement afin de les remettre sur la voie de l'autonomie ».

« Humanité [...] et esprit de famille »

Cela passe par des soins adaptés, mais aussi « beaucoup d'humanité et l'entretien d'un esprit de famille », insiste Férid Daoudi, qui a débuté comme éducateur puis chef de service avant de prendre la direction d'une structure. « Ici, nos 80 employés et notre trentaine de vacataires mettent un point d'honneur à prendre le temps avec chaque résident. Notre objectif est qu'ils se sentent vraiment chez eux ». Les photos des sourires des résidents chez le coiffeur, au cours d'une sortie en forêt, au centre commercial, à Paris, lors d'un séjour ou encore pendant un atelier de cuisine, affichées dans les couloirs de l'établissement, témoignent d'ailleurs d'une vie riche et animée. Les espaces de vie, comme la cuisine thérapeutique sont aussi ouverts aux familles des résidents, qui peuvent les visiter aussi bien en semaine que le week-end. « Ils entretiennent ainsi une belle complicité », glisse le directeur.

Dans cette optique de toujours s'adapter aux résidents, la MAS devrait déménager d'ici 2027 dans des locaux neufs, en cours d'élaboration avec des architectes, près de la clinique de Domont.

> Pour visionner le film : <https://www.youtube.com/watch?v=iITG73YPGH0>



LE MAS, UN LIEU D'INSERTION

Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) jouxtent la MAS. Cette structure accueille, elle aussi, un public porteur d'un handicap en quête d'insertion professionnelle. Des emplois adaptés leur sont proposés sur le site et dans des entreprises environnantes. Le MAS de Domont a noué un partenariat avec l'ESAT afin d'accueillir une vingtaine de travailleurs chargés de la restauration, de la blanchisserie et de l'entretien de ses locaux.

La mini-déchèterie, un maxi succès !

Depuis l'année dernière, la Ville propose aux habitants une mini-déchèterie au centre technique municipal. Ouverte chaque premier samedi du mois, elle permet aux Domontois de déposer certaines catégories d'objets, à deux pas de chez eux.

Des files de voitures à l'entrée et une collecte toujours très fructueuse. Depuis l'été 2022, la municipalité ouvre exceptionnellement les portes de son Centre Technique Municipal (CTM) aux riverains afin de leur permettre de se débarrasser de certains déchets et objets dont ils n'ont plus besoin. Chaque premier samedi du mois, de 10h à 12h, ce sont entre 35 et 50 véhicules qui se succèdent au portail, chargés de pots de peinture, bidons d'huile, petits objets électroménagers et autres déchets végétaux. Plus besoin de se rendre dans les déchèteries de Sarcelles, de Bouqueval, de Gonesse ou de Louvres.

Presque comme une vraie déchetterie

Un service pratique, mais cadré. « Nous n'avons pas vocation à nous substituer à la déchèterie », rappelle Michelle Hingant Maire-Adjoint déléguée aux Services techniques. Ainsi, un certain nombre de règles ont été mises en place afin de s'assurer du bon fonctionnement de ce rendez-vous toujours très attendu des habitants. À commencer par le type d'objets acceptés [voir l'encadré], qui diffère légèrement de celui des déchèteries. Pour entrer, il est également nécessaire de présenter un justificatif d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois, l'accès étant strictement réservé aux particuliers résidant à Domont. Le nombre de passages est limité à un

seul par mois, afin de permettre à un maximum de personnes d'accéder au site. Sur place, deux agents volontaires sont présents lors de chaque ouverture. « Grâce à ce service, nous avons réussi à réduire le volume des dépôts sauvages ramassés sur la voie publique par les équipes de la Ville », souligne Michelle Hingant.

Un partenariat avec le Sigidurs

Une fois collectés, les déchets sont triés par des agents de la Ville, avant d'être pris en charge par le Sigidurs via un prestataire. Vertueux, le système permet d'acheminer les déchets vers une filière spécialisée afin d'être recyclés ou valorisés. Pensez donc bien à respecter scrupuleusement la signalétique sur place (notamment pour les peintures) et à ne pas jeter d'objets non réglementaires. En effet, outre une perte de temps pour les services techniques, le risque est que le centre technique municipal se retrouve bloqué avec des objets refusés par son partenaire. Il est donc de la responsabilité de tous et toutes de jouer le jeu afin de pérenniser ce service que bien des villes doivent envier à Domont !

> Prochaine ouverture de la mini-déchèterie : samedi 2 décembre de 10h à 12h

> Adresse : Services techniques - 115 rue d'Ombrevail

> Plus d'informations par téléphone au 01 34 39 15 21 ou à l'adresse mail servicetechniques@domont.fr



Il est le référent de la mini-déchèterie. Eric Rougemont coordonne ce service utile aux habitants pour s'assurer de son bon fonctionnement.



LES OBJETS ACCEPTÉS PAR LA MINI-DÉCHÈTERIE

- Le tout-venant (chaussures, matelas, petits objets...)
- Les déchets verts sans emballage, sans sac et peu volumineux
- Les pneus
- Le petit électroménager
- Les pots de peinture vides ou utilisés (à ne pas mélanger)
- Les bouteilles de gaz vides
- Les extincteurs vides
- Les écrans et le petit informatique
- Le petit électronique
- Les piles
- Les ampoules
- Les bonbonnes et aérosols vides
- Les huiles de vidange moteur (à déposer dans un bidon ou une bouteille fermée)



LES OBJETS NON ACCEPTÉS PAR LA MINI-DÉCHÈTERIE

- Les gravats et déchets de chantiers
- Les encombrants
- Les bouteilles de gaz non vides
- Les extincteurs non vides
- Les huiles de friture et huiles végétales
- Les souches et déchets végétaux trop volumineux
- Les déchets toxiques



Dans tous les cas, ne déposez jamais vos déchets dans la rue ! Il existe un mode de collecte pour chaque catégorie, devant votre porte, dans les bornes d'apport volontaire ou en déchèterie. N'hésitez pas à vous rendre sur le site www.sigidurs.fr afin de découvrir les différents guides de tri et les calendriers et modalités de collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables, des végétaux, et des encombrants. Pour rappel, le dépôt de déchets sur la voie publique est passible d'une amende, en plus de dégrader le cadre de vie de la commune.

FEUILLES MORTES, SOYEZ CITOYEN

Avec l'automne, se pose immanquablement la question de la chute des feuilles d'arbre sur la chaussée. Vous êtes nombreux à contacter les Services techniques pour demander le ramassage de ces végétaux, qui peuvent devenir glissantes une fois humides. La municipalité fait le nécessaire afin d'évacuer régulièrement les feuilles présentes sur la voie publique. Toutefois, que vous soyez locataire ou propriétaire, il est de votre responsabilité de faire le nécessaire devant votre logement ! En effet, la règle est la même que pour la neige. Chaque habitant a le devoir de balayer ou déneiger devant sa porte afin d'éviter un accident, pour lequel sa responsabilité serait alors engagée.

Par extension, et pour garantir l'accessibilité et la sécurité des usagers de la voie publique, vos arbres, haies et autres arbustes ne doivent pas empiéter sur le trottoir. Pensez donc bien à les tailler si nécessaire afin d'éviter un conflit de voisinage ou une contravention.



Trois nouveaux commerçants au marché

Depuis le début du mois d'octobre, le marché de Domont a étoffé son offre avec l'arrivée de trois commerces : un fleuriste, un primeur et un vendeur de champignons de Paris.

NELSON FLEURIT VOTRE QUOTIDIEN

« Fleurir vos émotions », c'est toute l'ambition de Nelson Lopes-Tavares, nouveau commerçant sur le marché, présent les jeudis et dimanches. Le Valdoisien, installé depuis le début du mois d'octobre en lieu et place de l'ancien fleuriste, apporte des notes de couleurs pour égayer votre intérieur et vos extérieurs.

Des fleurs sous toutes les formes

« Je propose des fleurs coupées ou en pot, des plantes d'extérieures et une belle variété de fleurs séchées », développe le propriétaire de Quand les fleurs s'en mêlent by Nelson. Le fleuriste, tombé dans le monde des fleurs il y a une vingtaine d'années, est bien connu des habitants de Houilles, dans les Yvelines, où il a ouvert son premier commerce il y a cinq ans et désormais des résidents de Moisselles, qu'il accueille dans sa boutique, inaugurée mi-septembre. « Je suis également habitué à être sur les marchés depuis une dizaine d'années et celui de Domont a un très beau potentiel », souligne Nelson Lopes-Tavares. « De plus, la clientèle est très sympathique et j'ai bénéficié d'un bel accueil ».

Saison et fraîcheur

Pour fidéliser cette dernière, le fleuriste met un point d'honneur à proposer des « fleurs fraîches et de qualité. J'ai un arrivage très régulier. Je m'adapte également aux saisons et m'attache à mettre en avant des fleurs méconnues ». Vous pourrez donc découvrir, par exemple, le curcuma à associer avec des lys, des roses, des gerberas ou encore des hortensias. Le choix est large ! Passionné par son métier, Nelson veut permettre « à chacun de se faire plaisir » en pratiquant des prix « s'adaptant à toutes les bourses ». Le fleuriste, également paysagiste, fait des compositions sur-mesure pour tout événement (mariage, baptême, anniversaire, décès...). « Elles peuvent être retirées sur le marché ou à Moisselles », précise-t-il.

Renseignements : 01 83 83 44 83



UN TENOR DE L'AVOCAT SUR LE MARCHÉ



Sur l'étal de la Maison de l'avocat, il n'y a que des fruits et notamment celui qui fait la réputation du nouveau primeur du marché domontois : l'avocat. « C'est un produit que l'on ne retrouve pas sur toutes les tables », explique Foudil Benhammouche, commerçant. « Nous proposons la variété Hass, venant, l'été, d'Amérique Latine et, en période hivernale, d'Espagne et du Portugal. Nos avocats sont « à point », c'est-à-dire prêt à consommer. Ils sont d'une qualité supérieure et assurément bien mûrs ». Foudil ne manque pas de dispenser de bons conseils à ses clients afin de faire ressortir les arômes de ce fruit lors de sa dégustation.

Fruits de saison, exotiques et dattes

Aux côtés de l'avocat, « uniquement des fruits de saison et quelques fruits exotiques », développe le primeur, qui vient de Seine-Maritime tous les dimanches matin. « Actuellement, nous avons des clémentines, des oranges du Portugal qui ne subissent aucun traitement après la récolte et des citrons, qui sont consommables aussi dès la cueillette terminée. C'est un gage de qualité pour nos clients, qui peuvent ainsi utiliser la peau en zeste pour des préparations culinaires ou des boissons ». Kaki, ananas, kiwi jaune, mangue et fruit de la passion complètent l'offre du primeur. Ce dernier propose également à la vente des dattes fraîches, de la variété Medjool. « Nous voulons faire découvrir à notre clientèle des produits qu'ils ne retrouvent pas partout ». En période estivale, Foudil travaille avec un producteur normand de fraise et de framboise.

DES CHAMPIGNONS DE PARIS ET DU VAL-D'OISE

La part belle aux produits locaux. Début octobre, Michel Zappella a apporté des saveurs locales sur le marché domontois. Le commerçant, présent tous les dimanches, propose à la vente des champignons de Paris, cultivés dans la carrière du Clos du Roi, à Saint-Ouen-l'Aumône mais aussi des pleurotes et shiitakes, issus de la carrière de la Madeleine, à L'Isle-Adam. « La production en carrière permet au produit de ne pas être gorgé d'eau et le rend plus savoureux », développe Michel Zappella, qui rappelle que la culture en carrière est de plus en plus rare.

Famille de champignoniste

Ce petit-fils et fils de champignoniste sillonne les forêts du Vexin pour sa cueillette personnelle... qu'il fait partager à sa clientèle. Cèpes, girolles, trompettes ou encore pieds de mouton viennent ainsi compléter l'étal du commerçant, qui met également en avant des herbes aromatiques et notamment du cresson, produit à Esches, près de Méru, dans l'Oise. « C'est l'un des derniers producteurs de la région », précise-t-il. De quoi donc assaisonner ses plats avec de multiples saveurs. Michel Zappella dispense d'ailleurs des conseils pour déguster ses produits. « En poêle, en potage, en salade ou sous forme de velouté, les champignons se cuisinent sous différentes formes ».



Le magasin ALDI ouvrira ses portes le 13 décembre

La nouvelle était très attendue depuis l'annonce de l'arrivée de l'enseigne ALDI à Domont l'année dernière. Après environ un an de travaux, le public pourra officiellement fouler les dalles flambant neuves du nouveau supermarché du groupe allemand d'ici un mois. Le temps de peaufiner les derniers détails avant l'ouverture de ce magasin dont la surface commerciale s'étendra sur 1 000 m² en R+1. Il disposera également d'un parking privatif en plain-pied, en partie abrité, offrant un total de

102 places de stationnement, dont 91 seront destinées aux clients et 11 au personnel. Le tout accessible gratuitement sur une durée limitée, encore en cours de discussion, avec des barrières aux entrées et sorties.

Une offre de proximité en harmonie avec le quartier

Le projet a été dessiné en étroite collaboration entre le groupe ALDI et la Mairie, cette dernière ayant participé au processus de création

en faisant part de ses attentes. À la clé : un supermarché fonctionnel répondant parfaitement aux besoins des habitants, mais surtout une apparence extérieure inédite. En effet, la municipalité a insisté pour que le nouveau commerce s'intègre visuellement bien avec l'architecture du reste du quartier, en utilisant certains des matériaux traditionnels de Domont et la pierre meulière. « Le résultat est très convaincant, avec une façade qualitative », souligne Dominique Vielcazals, responsable déve-

loppement pour ALDI. Pour garantir un rendu à la hauteur des attentes, les promoteurs du projet sont repartis d'une feuille blanche. L'ancien bâtiment du Leader Price, vétuste, a été entièrement détruit afin de permettre l'arrivée d'une construction moderne, aux normes Haute Qualité Environnementale et répondant à un cahier des charges environnemental exigeant, avec notamment 300m² de panneaux photovoltaïques. « Construire un magasin neuf, plutôt que de réhabiliter l'ancien local était l'une des exigences de la municipalité, au même titre que l'intégration du ALDI dans l'urbanisme du quartier avec l'utilisation de matériaux spécifiques. Nous sommes heureux d'avoir été entendus par les porteurs du projet. Ce nouveau supermarché va permettre de renforcer l'attractivité du cœur de ville et participer à la véritable synergie avec les nouveaux commerces de la gare », se félicite Frédéric Bourdin.

À l'intérieur, de l'espace et un mobilier de qualité

Le groupe ALDI a également soigné la présentation intérieure de la surface de vente de ce magasin, en optant pour un nouveau concept d'aménagement déployé par l'enseigne afin d'améliorer le confort à la fois des usagers et des salariés. « Le magasin sera aéré, lumineux, avec de grandes allées et du beau mobilier », détaille Dominique Vielcazals. Le groupe ALDI s'était engagé à conserver le personnel de l'ancien Leader Price, dont les salariés ont pu être formés dans d'autres magasins du groupe. Le nouveau commerce emploiera une quinzaine de personnes. Les clients pourront bénéficier d'une belle amplitude horaire pour réaliser leurs achats, avec une ouverture du ALDI du lundi au samedi de 8h30 à 20h, et le dimanche de 8h30 à 12h30. Idéal pour les usagers du RER de retour tardivement à Domont.



Édifié en lieu et place de l'ancien Leader Price, le magasin ALDI de l'avenue Jean Jaurès sera un atout pour l'attractivité du quartier du cœur de ville, qui s'enrichit d'un nouveau service essentiel aux habitants.

Les enfants en cuisine pendant les vacances

C'est une tradition lors de toutes les vacances scolaires, les enfants des accueils de loisirs ont participé à des ateliers culinaires organisés par la cuisine centrale de Domont. Au menu, des muffins au potiron et des madeleines.

Malgré la grisaille automnale, les petits domontois ont pu compter sur les équipes de la cuisine centrale pour trouver un peu de chaleur durant les vacances d'octobre. Comme lors de chaque période de congés scolaires, les enfants inscrits dans les structures jeunesse de la ville ont pu bénéficier d'ateliers culinaires animés par les cuisiniers de la commune.

Fête d'Halloween oblige, la couleur orange était de mise lors du premier des

deux ateliers, programmé le 26 octobre. Une dizaine de participants se sont initiés à la création de muffins... au potiron ! Le 2 novembre, un second groupe d'une dizaine d'enfants a mis la main à la pâte, cette fois pour un atelier dédié aux madeleines. Toujours guidés par un chef, les petits domontois ont pleinement participé à l'exécution des recettes. Confection de la pâte, remplissage des moules, puis une vingtaine de minutes de cuisson, avant l'incontournable dégustation. Un vrai jeu d'enfant !



DES VACANCES ANIMÉES AU CENTRE BRASSENS

Comme lors de chaque période de vacances scolaires, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens proposait des ateliers ouverts aux enfants et adolescents. Activités artistiques avec le dessin, la peinture et la BD, sportives avec le cirque et la danse, ou soutien scolaire, avec les cours d'Anglais, chacun a pu trouver une ou plusieurs activités pour se détendre ou s'instruire. À noter que le stage de danse était intégré au projet jeunesse 11-25 ans du centre et se déroulait dans le cadre d'un dispositif financé en partie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France. Le centre proposait également des activités adultes, comme des ateliers de zumba parents-enfants, mais également seniors avec de la danse pilate, du cartonnage ou encore un atelier beauté.



Activité peinture



Activité danse



Activité BD



Cours d'anglais



Activité meubles en carton



Activité 1001 beautés



Activité cirque



Cours de pilate

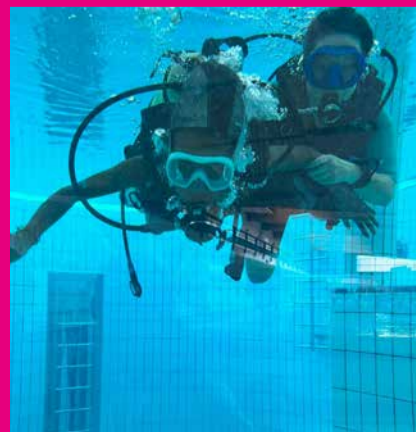
NOIR C'EST NOIR

Du 2 au 16 novembre, l'atelier de peinture du centre social et culturel Georges Brassens exposait les créations de ses membres à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Des travaux autour du thème « Série noire » que les 13 élèves et leur professeur ont eu l'occasion de présenter au maire Frédéric Bourdin lors du vernissage organisé le 4 novembre.



LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR LES ADOLESCENTS

Pendant les vacances de la Toussaint, le Service Municipal Jeunesse (SMJ) avait réservé un programme riche aux adolescents domontois. Entre activités manuelles et sportives, préparation de la soirée d'Halloween et décoration du SMJ, les jeunes ont bénéficié de nombreuses activités ludiques aux Tournesols avec leurs animateurs. Également programmés, des sorties culturelles (Koézió, Parc Astérix, laser game, bowling, Cité des sciences, visite des égouts de Paris...) et sportives (Urban Jump, accrobranche, Fut 5, patinoire, karting, baptême de plongée...).



Festival du Conte en Val-d'Oise, c'est parti !

Le Festival du Conte en Val-d'Oise a débuté avec les premiers spectacles programmés à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Retour en images !



UN CONTE-CONFÉRENCE

Le coup d'envoi du festival du Conte en Val-d'Oise a été donné mercredi 25 octobre à la médiathèque domontoise. Irma Castéra a présenté « Les Jeux de Zeus », un conte sous forme de conférence pour mieux connaître le dieu de la mythologie grecque.



MA MAMAN N'EST PAS UN MAMOUTH

Le 28 octobre, le public a pu profiter d'un conte préhistorique mettant en scène les aventures d'enfants vivant parmi les petits mamouths, les rhinocéros laineux, les félins à dents de sabre et les rennes majestueux. Un succès auprès des parents et des petits.



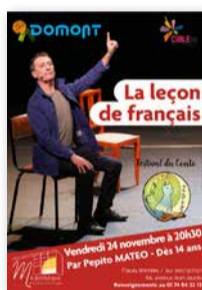
« POULETTES »

Samedi 18 novembre à 10h30. À partir de 15 mois
C'est le matin ! Les oiseaux chantent, le soleil se lève. Il brille. Le coq chante à son tour, les petites poules gloussent et pondent chacune un œuf, puis, elles s'en vont aux champs. Petit Tom s'éveille en famille, il avale

son bol de lait et croque dans sa tartine de beurre brillante comme un soleil. Il va chercher un œuf au poulailler, quand soudain ça remue dans une coquille...

orage et le retour du soleil... Quand soudain surgit le loup, celui-ci avec sa langue râpeuse, qui dort si bien sous un grand sapin vert. Qui en réchappera ? Le petit bois charmant et la forêt sombre, ce sont des histoires inspirées de contes traditionnels pour apprivoiser ses peurs.

Scénographie : Violaine de Maupeou
Spectacle gratuit - Nombre de places limités
Réservation indispensable
> Renseignements au 01 74 04 22 12



« LA LEÇON DE FRANÇAIS »

Vendredi 24 novembre à 20h30
Par Pepito Mateo
Pour adultes et adolescents dès 14 ans

Dans cette leçon de français, Pepito Mateo nous convie à partager son goût pour le langage, l'ambiguïté des mots et les malentendus. Prétexé à toutes les excentricités, cette pseudo-conférence en forme de leçon de choses est aussi un témoignage sensible sur l'humanité et ses différences,

sur les cultures et les a priori. À travers cette traque du français, le facétieux conteur n'a de cesse de repindre le monde qui nous entoure de sa douce folie langagière et de sa poésie singulière.

Spectacle gratuit - Nombre de places limité
Réservation indispensable
> Renseignements au 01 74 04 22 12



« DRAGON ET TABLETTES »

Jeudi 30 novembre à 10h30
Par Anne Lopez
À partir de 18 mois

Parents, ce spectacle n'est pas sans danger pour vous. Non, la conteuse ne vous fera pas la leçon, ce n'est pas son rayon. Mais la prochaine fois que vous direz : « non, pas de tablette, maintenant », tenez-vous prêts à entendre votre enfant vous demander : « alors raconte-moi encore Dragon et tablettes ! »

Spectacle gratuit - Nombre de places limité
Réservation indispensable
> Renseignements au 01 74 04 22 12



« LES AVENTURES DE PETIT-PIANO »

Samedi 2 décembre à 11h
Par Jean-Christophe Cornier
- Conte musical
À partir de 3 ans

Petit-Piano est né tout petit et tout rouge...

Mais il est trop petit pour jouer les grands airs, il aime inventer des musiquettes. Son rêve est de « faire un groupe ». Il part à l'aventure pour trouver d'autres instruments avec lesquels jouer et pouvoir trouver sa place dans le monde de la musique.

Réalisation : La Majeure Compagnie
Spectacle gratuit - Nombre de places limité
Réservation indispensable
> Renseignements au 01 74 04 22 12

> Retrouvez le programme complet du festival sur www.cible95.fr



« LE PETIT BOIS CHARMANT ET LA FORÊT SOMBRE »

Samedi 18 novembre à 14h30
Par Delphine Garczynska
À partir de 6 ans

À la lisière de la forêt, là où les bois s'épaississent, il y a un papa avec un banjo, une fille qui chante à tue-tête, une chèvre pleine de lait, trois chevreaux maladroits dont un qui sait lire l'heure, un

UNE QUATRIÈME BOÎTE À LIVRES INSTALLÉE

Depuis quelques semaines, une nouvelle boîte à livres a été installée par les Services Techniques au niveau de l'aire de jeu du parc des Coquelicots grâce au soutien du Lions Club. Pour rappel, elles permettent d'emprunter des livres gratuitement et d'en mettre à disposition des autres lecteurs. Leur gestion est assurée par l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL).



LE SPORT À L'HONNEUR À LA MÉDIATHÈQUE

À l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024, les bibliothèques de l'agglomération Plaine Vallée ont proposé des animations autour du sport.

JEUX FAIS DU SPORT

Les 2, 3 et novembre, les Domontois pouvaient venir en famille profiter des jeux de société de la médiathèque autour du sport. Cyclisme, rugby, courses, jeux des 7 familles, dès... De quoi satisfaire toutes les passions et tous les âges.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS: EXPOSITION « ARRÊT SUR IMAGE »

L'Atelier d'Images Domontois proposera une exposition de photographies sportives autour du thème « Arrêt sur image ». L'association vous invitera à un véritable parcours sportif en images.



Coupe du monde de rugby : l'équipe d'Afrique du Sud, championne du monde enchante les écoliers du Trou Normand

En pleine Coupe du Monde de rugby, les Springboks sont allés à la rencontre des écoliers du Trou Normand et de leurs enseignants le 19 octobre dernier. Un moment magique pour plusieurs centaines d'enfants.

Ce sont finalement ceux qui ont éliminé le XV de France qui ont redonné le sourire aux écoliers domontois. Quelques jours après leur victoire face à l'équipe de France, les joueurs de l'Afrique du Sud sont allés à la rencontre des écoliers du groupe scolaire du Trou Normand. Accueillis avec ferveur et fair-play, les rugbymen ont offert un véritable moment de bonheur aux enfants. Les maternels avaient confectionné de beaux dessins tandis que les primaires ont pu échanger des passes avec les champions du monde en titre et immortaliser cette rencontre inédite par des séances de dédicaces. Les élèves de Charles-de-Gaulle et de Gabriel-Péri avaient également préparé quelques questions à destination des sportifs, qu'ils ont posées en anglais. Un bel effort de la part des écoliers, qui a été richement récompensé par le temps pris par les athlètes pour leur répondre. Saluons l'investissement des rugbymen, qui ont répondu sourire aux lèvres aux nombreuses sollicitations pendant plus d'une heure. Frédéric Bourdin a d'ailleurs tenu à remercier chaleureusement nos invités d'avoir joué pleinement le jeu.

Trois sélections à Domont

Une fierté et, disons-le, une belle récompense pour les services de la Ville. Ces derniers n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir plusieurs sélections en lice lors de la Coupe du Monde dans les meilleures conditions. En effet, le stade des Fauvettes a été choisi pour être « base veille de match au Stade de France » pendant les phases de poule, puis « base phases finales », ce qui lui a permis de recevoir successivement l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Irlande, puis de nouveau l'Afrique du Sud. La raison pour laquelle l'équipement est resté fermé au public pendant plusieurs semaines. Les services de l'État avaient par ailleurs imposé aux villes hôtes, dont Domont, la plus grande discrétion pour éviter les attroupements. Pour autant, la sélection sud-africaine est la première et la seule à avoir accepté d'organiser un temps de rencontre avec des Domontois. La Ville a pourtant multiplié les demandes auprès des autres équipes, sans succès. Ce moment exceptionnel pour des centaines d'enfants et pour notre commune aura réussi à faire oublier des semaines de déception.



La ville a installé une banderole face à l'entrée du stade des Fauvettes pour soutenir les Springboks.



DES CONFÉRENCES DE PRESSE À L'HONORÉ

La salle de réception de la rue de Paris s'est transformée à plusieurs reprises en espace de conférence de presse. Journalistes français et étrangers sont venus nombreux afin de recueillir les impressions des joueurs à quelques jours de rencontres très attendues.



Conférence de presse de l'Irlande.



Conférence de presse de l'Australie.



Le vendredi 27 octobre, les joueurs sud-africains ont foulé une dernière fois la pelouse du stade des Fauvettes avant leur finale remportée face à la Nouvelle-Zélande.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour accueillir les sélections dans les meilleures conditions, la municipalité a engagé des dépenses, dont certaines permettent d'améliorer de manière pérenne le confort de tous les usagers. Des dépenses en partie compensées par des aides extérieures. On fait le point.

La commune a engagé comme dépense 246 300 euros dont :

- 120 000 euros pour la clôture du stade afin de sécuriser le site et de mettre fin aux dégradations des sangliers
- 47 000 euros pour l'arrosage automatique de la pelouse, permettant des économies d'eau et de main-d'œuvre
- 42 000 euros pour la pelouse
- 13 000 euros pour l'installation des brises vues
- 16 000 euros pour la location de la salle de musculation

La commune a perçu 84 000 euros :

- 44 000 euros de l'agglomération pour l'installation de la clôture
- 40 000 euros de WORLD RUGBY 2023 pour l'ensemble des dépenses.

À noter que le département a pris en charge 23 000 euros pour le matériel de musculation et que l'intégralité de l'éclairage de la piste d'athlétisme a été refaite avant la compétition, soit 12 poteaux, et transformé en LED. En parallèle, 3 poteaux des terrains secondaires vont être remplacés pour des éclairages basse consommation. Une dépense d'environ 200 000 euros prise en charge par l'agglomération avec une participation de la ville à hauteur de 55 000 euros. L'intercommunalité a également financé l'ajout deux caméras nomades sur le site, qui seront redéployées dans Domont.

Retour sur...

11 novembre : Domont se souvient

Le 11 novembre se déroulait la traditionnelle cérémonie venant commémorer le 105^e anniversaire de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Cette année encore, Domont s'était associé aux communes d'Attainville et de Moisselles pour une matinée de souvenir, organisée en présence de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, de Véronique Ribout, Maire de Moisselles, de Yves Citerne, Maire d'Attainville, ainsi que des élus des trois communes, du député Dominique Da Silva, du Conseil municipal des jeunes Domontois, des représentants des associations d'anciens combattants, des représentants des corps constitués, d'enfants d'écoles de Domont, de la Croix-Rouge, sans oublier les membres de la fanfare. Après des cérémonies à Attainville, puis Moisselles, le cortège s'est rendu à Domont pour des temps de recueillement au monument aux morts, dans la cour de la salle Victor Basch, puis au monument aux morts situé place de Verdun. Une dernière étape durant laquelle des élèves de CM2 de l'école JeanMoulin et de l'école Gabriel-Péri ont lu des textes d'Arthur Rimbaud et de Louis Aragon. En clôture, l'ensemble des participants ont pris la direction de la salle des fêtes pour un pot convivial.



Les seniors découvrent Copenhague

Du 10 au 12 octobre, les seniors ont mis le cap vers Copenhague, la capitale du Danemark, pour un séjour culturel riche en découvertes émotionnelles. Accompagnés de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux animations seniors et à l'action sociale, et de leur guide francophone, nos aînés ont pu découvrir plusieurs lieux marquants de cette ville construite face à la mer Baltique. Ils ont profité d'un panorama exceptionnel depuis la tour ronde, visité le musée Ny Carlsberg Glyptotek, ou encore découvert le château de Rosenborg. Tout un programme !



Un troc de graines avec la médiathèque

Le samedi 14 octobre, la grainothèque de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry organisait un troc de graines et boutures ouvert à tous les Domontois. Un rendez-vous organisé trois fois par an afin de permettre aux amateurs de jardinage de venir échanger leurs graines ou livres sur le jardinage entre eux, ou avec la grainothèque.



La pluie enchante les tout-petits

L'eau était à l'honneur pour la séance de conte jeudi 12 octobre, à la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Racontines a fait sourire et chanter une dizaine de jeunes enfants, âgés de 0 à 36 mois. Livres animés, chanson et kamishibai ont présenté l'eau, les animaux qui aiment la pluie et le ciel avec ses nuages doux et appelant aux rêves.

Prochains rendez-vous :
le jeudi 7 décembre, à 10h.
Sur inscription au 01 74 04 22 12.
Nombre de places limité.



Sieste contée

Le 31 octobre, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry organisait une soirée conte spéciale Halloween. Une dizaine d'enfants ont pu découvrir des histoires, confortablement installés sur des matelas et lumières éteintes. Frissons et émotions garanties.



Repas dansant du Comité des Fêtes

Le samedi 21 octobre, le Comité des Fêtes de Domont organisait un repas dansant à la salle des fêtes Régis Ponchard. Au total, 170 convives, dont le maire Frédéric Bourdin et Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint, ont participé à ce moment convivial entre dégustation du couscous préparé par un prestataire et ambiance musicale assurée par Laurent Ribaud.



Des activités pleines de saveurs

Le multi-accueil et les assistantes maternelles de la crèche familiale ont célébré la semaine du goût. Au menu : visite au marché de Domont (rencontre avec le poissonnier, le fromager et le primeur), dégustation d'olives, passage à la boulangerie chez Loïc et Véronique, ou encore dégustation de pain et de viennoiseries de la boulangerie de Nesles-la-Vallée. Les enfants ont également participé à des ateliers variés : confection de gâteaux, collage d'herbes aromatiques et d'épices, pâte à sel au curry, diaporama du marché, jeu de kim des odeurs... De quoi éveiller les papilles des tout-petits !



Hommage aux victimes du Moyen-Orient et de la tragédie d'Arras

Le 17 septembre, avant la cérémonie d'installation du nouveau Conseil municipal des Jeunes Domontois (voir page 3), la municipalité a organisé un court hommage en mémoire des victimes du Moyen-Orient et de la tragédie d'Arras. Un temps solennel qui a symboliquement réuni une cinquantaine de personnes square Nicolas Catinat pour une minute de silence autour du maire Frédéric Bourdin et de nombreux élus de la commune.



Sept élus de Domont récompensés pour leur engagement

À l'occasion du conseil municipal du 28 septembre dernier, la Ville a honoré sept élus pour leur engagement au service des Domontois. À l'issue de la séance, ils ont été décorés de la « Médaille d'honneur régionale, départementale et communale » par le maire Frédéric Bourdin, accompagné de Dominique Da Silva, député de la circonscription. Moins connue que la Médaille du Travail, cette distinction vient saluer la compétence professionnelle et le dévouement des élus locaux ou agents publics des collectivités territoriales et de leurs établissements. Les lauréats ont reçu la Médaille d'Argent (20 ans de mandat) ou de Vermeil (30 ans de mandat). Félicitations à Rolande Rodriguez (Conseillère Municipale déléguée aux activités seniors et à l'Église - Médaille d'Argent), Marie France Mosolo (Maire-Adjointe déléguée aux animations seniors et à l'action sociale (CCAS) - Médaille d'Argent), Alix Lesboueyries (Maire-Adjointe déléguée à la culture, aux nouvelles technologies, aux animations, à la communication et aux associations - Médaille d'Argent), Jean-Paul Deletombe (Maire-Adjoint délégué au personnel communal - Médaille d'Argent), Hervé Commo (Conseiller Municipal délégué à l'eau et à l'assainissement - Médaille d'Argent), Michelle Hingant (Maire-Adjointe déléguée aux Services Techniques, aux espaces verts et à l'environnement et à l'accessibilité - Médaille de Vermeil) et Michel Wiczorek (Conseiller municipal délégué à la Voirie et au transport - Médaille d'Argent).



Ça roule toujours pour le Club Passion Mécanique Domont

Même la pluie ne les aura pas arrêtés. Le dimanche 5 novembre, le Club Passion Mécanique Domont (CPMD) a célébré sa première année de présence à Domont avec un nouveau rassemblement sur le parking du stade des Fauvettes. Chaque premier dimanche du mois, ses membres se réunissent à Domont afin d'échanger autour de leur passion commune. Amateurs d'automobiles anciennes, de youngtimers, de véhicules de prestige, mais également de motos, ce sont entre une vingtaine et plus de 80 personnes qui font le déplacement avec leurs précieux véhicules. « Le club ne se limite pas aux voitures anciennes », insiste François Régnier, président du CPMD. Les stars françaises comme la Citroën Méhari ou la Renault R8 peuvent donc parfaitement côtoyer des 406 coupé ou Porsche, voire de très modernes Ford Mustang et Subaru BRZ. Un plaisir pour les yeux des curieux et un privilège pour notre commune, qui a répondu à l'appel de l'association et de ses 71 adhérents, à la recherche d'un lieu de rassemblement. « Nous sommes très heureux de cette opportunité. Les relations avec la municipalité sont très bonnes. Le Ville mène en plus une vraie politique de communication autour de nos rassemblements mensuels », se réjouit François Régnier. Rendez-vous le 3 décembre pour le prochain rendez-vous !



LA VILLE RECRUTE...

PETITE ENFANCE

- Agent de crèche

SERVICES TECHNIQUES

- Electricien
- Agent de voirie/chauffeur poids lourds

ENFANCE

- Animateurs Enfance/Jeunesse
- Agents d'interclasse
- Points école

JEUNESSE

- Adjoint au Responsable du SMJ

RESSOURCES HUMAINES

- Gestionnaire RH

JURIDIQUE

- Juriste

RESTAURATION

- Adjoint à la restauration

Consulter l'intégralité des annonces sur le site de la Ville : www.domont.fr

Adressez votre candidature à
Monsieur le Maire
47 rue de la Mairie - BP 40 001
95331 Domont Cedex
ou recrutement7@domont.fr

DOMONT DÉCHÈTERIE Domontoise

Quand peut-on s'y rendre :
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h sans rendez-vous.

Comment y accéder :
Etre domontois
Justificatif de domicile de moins de six mois
Pièce d'identité.

Découvrez quels types de déchets :
- Déchets acceptés : les pneus déjantés, les piles et batteries, les lampes et autres ampoules, les solvants peintures et produits toxiques, les végétaux souches et troncs, les équipements électroniques et électriques (réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, télévisions...), les meubles (de préférence démontés).
- Déchets interdits : tous les autres déchets et en particulier les gravats (pierres, plâtres, bétons, carrelages, enrobés...).

Adresse : Services techniques - 115 rue d'Ombreval
Renseignements : 01 34 39 15 21 - mail : servicestechniques@domont.fr

Venez "CHANTÉ NWEL"

Dimanche 10 Décembre 2023
Salle des Fêtes de Domont

Au programme des festivités :
Un repas créole servi dès 12h30
Tarif 25 € (enfants de moins de 10 ans : 15 €)
Réservation obligatoire avant le 02/12/2023
Places limitées

Suivi du Chanté Nwel
Entrée libre dès 15h

Animation musicale assurée par le groupe La Tipika

Renseignements :
Téléphone : 07 69 04 21 43
Mail : latropicale-domontoise@gmail.com
[la tropicale domontoise](https://www.instagram.com/latropicale_domontoise)

OUVERTURE DU VESTIAIRE SOLIDAIRE



Le vestiaire seconde main de la Conférence Saint-Vincent de Paul sera ouvert à tous le samedi 25 novembre de 14h à 17h. L'occasion de vous procurer des vêtements à petit prix. Les fonds récoltés permettront notamment à l'association d'acheter des fruits et légumes à destination de ses bénéficiaires. Rendez-vous 84, avenue Jean-Jaurès.
> Renseignements au 06 24 19 79 49

Domont Cinéma



Téléchargez dès maintenant notre application mobile **DOMONT CINÉMA** (Android & ios)

12 allée Sainte Thérèse
95330 Domont
www.domontcinema.com
09 60 39 45 09



DOMONT

le mercredi 29 novembre de 15h00 à 19h30

Salle des Fêtes Régis Ponchard
PARC DE LA MAIRIE
47 RUE DE LA MAIRIE

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang.

seniors

LUNDI 11 ET MARDI 12 DÉCEMBRE

Distribution des colis et chocolats

Salle des Fêtes Régis Ponchard sur invitation
Les seniors inscrits recevront une boîte de chocolats (de 65 à 69 ans) ou un colis gourmand avec sa boîte de chocolats (de 70 ans et plus).

Service événementiel : 47, rue de la Mairie - 95330 Domont - Tél : 01 39 35 55 39 - Courriel : evenementiel@domont.fr - Internet : www.domont.fr

GARE AUX FAUX ÉBOUEURS !



En cette fin d'année, vous risquez d'être sollicité pour la vente de calendriers en porte à porte ou pour les étrennes de personnes se présentant comme éboueurs. Problème : le Sigidurs, syndicat chargé de la collecte et de la valorisation des déchets à Domont, interdit cette pratique à ses prestataires. **Aucun rippeur ne peut donc vous demander de l'argent.** Le Sigidurs vous invite à éconduire les agents, ou personnes usurpant ce titre, qui se présenteraient à votre domicile. Le syndicat rappelle également que votre calendrier de collecte sera distribué gratuitement courant décembre. Si vous avez un moindre doute ou si vous êtes démarchés à votre domicile, soyez prudents, n'ouvrez pas la porte et appelez le numéro vert du Sigidurs, au 0 800 735 736 (services et appels gratuits) afin de signaler ce démarchage.



100 BOUGIES POUR SIMONE SENS

Elle fait partie du club très fermé des centenaires domontois. Née en 1923, Simone Sens a célébré ses 100 ans le 25 octobre dernier. Pour l'occasion, le maire Frédéric Bourdin et Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, lui ont rendu visite afin de lui remettre une plante offerte par la municipalité. Une belle longévité et une vie bien remplie pour cette habitante fidèle, arrivée à Domont au début des années 50 après avoir vécu à Paris. Mariée en 1947, elle a pris une retraite bien méritée en 1983, après une carrière dans les assurances, à Paris. Décrite comme épicurienne et voyageuse par ses proches, Simone a pris un grand plaisir à sillonner le globe et les restaurants aux côtés de son mari durant sa vie active et une partie de sa retraite. N'allez pas croire que notre mamie a perdu son dynamisme. Elle ne manque jamais une occasion de partager de bons moments en famille et de raconter ses souvenirs d'antan, en se rappelant parfaitement de leurs années, ou de parler de l'actualité.



UN CROSS SPORTIF ET SOLIDAIRE

Le 9 décembre, le Domont Athlétisme organisera son traditionnel cross au stade des Fauvettes. À noter que cette année, un inédit para cross adapté sera proposé. À l'occasion de cette journée sportive, l'association et son partenaire la MAIF installeront une « éco box ». Objectif : permettre au public de déposer du matériel sportif usagé en bon état dont il ne sert plus (chaussures, baskets, T-shirt, kimono, ballons...). Celui-ci bénéficiera d'une seconde vie auprès d'autres sportifs grâce au concours de l'Entreprise à But d'Emploi Bouffémont-Attainville-Moisselles (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée). Pas besoin de courir le jour J pour faire un geste pour la planète. Si vous souhaitez également participer à une course, les inscriptions sont ouvertes sur le site du club domont-athletisme.clubeo.com.



LES CONSEILS DE L'AVOCATE



LA PROTECTION DES LOGEMENTS CONTRE L'OCCUPATION ILLICITE.

La loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite, entrée en vigueur le 29 juillet 2023, renforce les droits des propriétaires face à des personnes ayant violé leur domicile ou des locataires devenus occupants sans droit ni titre et aux impayés de loyer. Les principaux apports de cette loi sont les suivants :

- Nouvelles sanctions pénales contre les occupations illégales à l'encontre de squatteurs : La loi alourdit les peines en cas de violation de domicile passant d'1 an à 3 ans de prison et de 15 000 € à 45 000 € d'amende. Elle étend la définition de domicile pour viser dorénavant « tout local d'habitation contenant des biens meubles lui appartenant, que cette personne y habite ou non et qu'il s'agisse de sa résidence principale ou non »

- Nouvelles sanctions pénales contre les occupations illégales à l'encontre d'un locataire défaillant : La loi sanctionne le locataire qui se maintient sans droit ni titre dans un local d'habitation en violation d'une décision de justice définitive et exécutoire ayant donné lieu à un commandement de quitter les lieux depuis plus de deux mois, d'une amende de 7 500 €.

- Nouvelles mesures pour lutter contre les impayés de loyers : La loi du 27 juillet 2023 rend obligatoire l'insertion d'une clause résolutoire dans les contrats de location. Cette clause permet de résilier le bail en cas de loyers impayés. Désormais, en cas d'impayés et de délivrance d'un commandement de payer visant la clause résolutoire par le commissaire de justice, le locataire dispose d'un délai de 6 semaines (contre 2 mois auparavant) pour régulariser la situation.

L'autre modification concerne le délai entre la délivrance l'assignation à la préfecture et l'audience. Ce délai passe également de deux mois à six semaines.

Lorsque le juge prononce l'expulsion du locataire, celle-ci ne peut avoir lieu qu'à l'expiration d'un délai de deux mois qui suit le commandement de quitter les lieux, sauf si le juge constate la mauvaise foi de la personne expulsée.

Quant aux délais de grâce que le juge peut accorder aux occupants dont l'expulsion a été ordonnée, ils ont été réduits à 1 mois minimum et 1 an maximum (contre 3 mois à 3 ans auparavant).

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois. ☎ 01 34 39 19 00

SOIRÉE DES LAURÉATS

Vendredi 22 décembre, les Domontois diplômés en 2023 seront mis à l'honneur par le Maire Frédéric Bourdin et le Conseil municipal. À cette occasion, un cadeau leur sera remis

et ils pourront assister à la projection du film : Aquaman et le Royaume perdu, au cinéma de Domont. Vous avez été diplômé en 2022-2023 ? Une invitation vous sera adressée par courrier postal. Dès réception, réservez votre place auprès du Service Municipal Jeunesse. Si vous n'avez pas reçu l'invitation d'ici début mi-décembre, n'hésitez pas à vous manifester auprès du SMJ. **Inscription obligatoire avant le 20 décembre par SMS au 06 58 45 2294 ou par courriel à sjeunesse@domont.fr**

CARNET

NAISSANCES

Jules Richard Simou, Adhira Yogarajah

MARIAGES

Akli Belaidi et Hassiba Amrani, Meloud Bounegab et Olivia Tassel, Lovepreet Singh et Sunita

DÉCÈS

Simone Loroughon née Koffi, Roland Roger, Christian Treussard

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Maire de Domont - BP 40 001 - 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu, E. Taillade)
Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : novembre 2023